GROUPEMENT REGIONAL ECONOMIQUE DES VALLEES DE L'OURTHE ET DE L'AMBLEVE

(asbl GREOA)

COMMUNE DE TROOZ PROGRAMME COMMUNAL DE DEVELOPPEMENT RURAL

Réunion de la CLDR du 29 juin 2016 Visites de terrain, 4870 Trooz

<u>Présents</u>: G. BAILLY (GT), CH. BEUKEN (GT), A. DEGEE (CLDR), M. JAMAGNE (CLDR), J.-C. PATUREAU (CLDR), M. MADERA-PEREZ (CLDR), P. VAN DAMME (CLDR), N. PIROTTIN (Commune), N. SOOLS (CLDR), E. VENDY (CLDR)

GREOA: A. LEUSCH, L. SMETS (agents de développement)

Introduction

Lors des réunions de consultation et des groupes de travail, une série de projets à mettre en œuvre sur la commune de Trooz ont été évoqués. A la suite de ces réunions, la CLDR s'est réunie à trois reprises sur le terrain afin de mieux visualiser les lieux concernés. L'objectif de ces réunions est également de développer au maximum les besoins et souhaits afin d'apporter les informations nécessaires à la rédaction des fiches-projet. Les participants aux groupes de travail y ont été conviés.

Aménagements de mobilité et de convivialité à proximité de la gare de Trooz

La gare de Trooz a été récemment achetée et aménagée par la commune en des espaces pour des commerces, un office du tourisme, une bibliothèque, un local pouvant accueillir des expositions et le futur musée de la radio. Lors des groupes de travail, il a été proposé de pouvoir aménager ses abords. L'espace pourrait être rendu plus convivial par la présence de bancs et de poubelles. Il est souhaité que des toilettes et un point d'eau soient disponibles en permanence pour les touristes. La possibilité d'installer une toilette autonettoyante est évoquée. Le monument aux morts devrait être restauré. Une mare devait être créée dans le cadre du projet Biodibap, mais les aménagements effectués récemment par la sncb ne permettront pas de le mener à bien. Une alternative pourrait être imaginée (bacs de fleurs, de légumes, etc.). Cet espace, laissé à disponibilité de la commune par la sncb, pourrait être délimité par des bacs mobiles afin qu'il ne soit pas utilisé par les navetteurs. Une liaison cycliste devrait être créée pour permettre aux usagers de rejoindre l'autre côté du pont du chemin de fer en toute sécurité. Un système de passerelle est proposé. Il faut remarquer que la sncb est propriétaire du parking de la gare, ce qui ne permettrait pas d'ouvrir la possibilité de subventionnement par le développement rural. Il est également souhaité que le projet puisse

intégrer des aménagements complémentaires dans le bâtiment de la gare tels que du mobiler et une scénographie pour le musée de la radio.

Aménagements rendant la Grand-rue (N61) plus conviviale

Lors des groupes de travail, les participants ont relevé à plusieurs reprises le manque d'attractivité de la Grand-Rue. Malheureusement, peu de solutions semblent envisageables pour la valoriser, la commune n'étant propriétaire ni des bâtiments ni de la voirie. Seul le parking du n°64 (l'ancienne maison communale) pourrait être aménagé afin de rendre un espace disponible pour la circulation pédestre entre le projet de nouvelles constructions et la Vesdre.

Fenderie, aménagement global du site

Le château de la fenderie est le symbole de la commune de Trooz. Lors des groupes de travail, différentes idées ont été émises. Le projet consisterait en un réaménagement global du site. Un projet pour le maka est en cours d'aboutissement. Il sera réaffecté en un espace polyvalent d'accueil pour les touristes et les promeneurs, d'exposition et de fête. Le bâtiment ouest est occupé par la maison de la Laïcité et la maison des jeunes. Un espace est actuellement disponible. Celui-ci pourrait être aménagé en sanitaires, en cuisine et en espace polyvalent. Cet espace accessible via les locaux des deux associations permettrait de les agrandir pour des évènements ponctuels. Il pourrait également être mis à disposition d'autres associations de la commune. Des travaux de réfection extérieure tels que la toiture devront également être entrepris. La chaudière actuelle permettrait de chauffer l'ensemble de ces locaux. Le revêtement de la cour intérieure serait remis en état. Le bief serait sécurisé par des gardecorps. Le château, dont la façade est classée doit être restauré. Il est proposé d'y aménager un musée relatif aux anciennes activités métallurgiques de la région. Des partenariats avec le musée de la vie wallonne et le musée de la métallurgie sont suggérés.

Chapelle de Trooz

La commune de Trooz pourrait acquérir pour un euro symbolique la chapelle. L'idée serait de la réaffecter en deux logements à l'étage et un espace polyvalent au rez-de chaussée. Cet espace est idéalement placé par rapport au centre de Trooz et des transports en commun. Il serait aménagé afin d'accueillir différentes activités telles qu'un marché couvert, une haltegarderie, etc. Il faut garder à l'esprit que l'espace est actuellement utilisé par St Vincent de Paul pour y entreposer les meubles à destination des personnes démunies.

La séance est levée à 20h30.